

■ SANTÉ MENTALE À BRUXELLES ■

# «Impossible de réussir les '107 adultes' sans un coup de pouce du Fédéral». Christian Dejaer

Lors d'un symposium récent organisé par ING sur les soins de santé mentale à Bruxelles, Christian Dejaer, directeur de Gibbis, a d'abord retracé l'historique de la politique de santé mentale à Bruxelles, puis a exposé les problématiques propres à Bruxelles et a avancé quelques pistes de solution.

Le décor était directement planté. Pour Christian Dejaer, les réformes successives de la santé mentale n'ont jamais vraiment tenu compte des spécificités bruxelloises. «Une des spécificités est qu'il y a quatre entités fédérées actives à Bruxelles et que, donc, il y a quatre entités qui agrèent des lits hospitaliers psychiatriques à Bruxelles: la Communauté flamande, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Cocof et la Cocom. Et ce, sans véritable concertation entre elles...»

## Etat des lieux

A part les lits A, il y a toujours eu, à Bruxelles, trop peu de lits psychiatriques par rapport à la programmation, fait remarquer le directeur de Gibbis. «Par exemple, les lits T ont toujours été en nombre très restreint. Dès lors, on ne sait pas reconvertir des lits T en initiatives d'habitations protégées (IHP) ou en maisons de soins psychiatriques (MSP), dont on aurait pourtant bien besoin pour des patients qui ne doivent pas se trouver nécessairement dans un lit d'hôpital». «Au niveau fédéral, il n'y a pas trop de lits A. Donc, on pourrait encore en ouvrir. Mais ici, l'objectif de la ministre De Block n'est pas d'en ouvrir. Au contraire, elle voudrait en geler pour que le personnel qui travaillait dans ces lits puisse aller travailler en dehors des murs de l'hôpital dans le cadre des projets 107», poursuit Christian Dejaer.

En soi, l'idée est louable. «Il est certain que cela permettra d'atteindre des patients que l'on ne touche pas aujourd'hui. On va pouvoir faire de la prévention et éviter ainsi des situations de crise en intervenant à temps, et en corollaire éviter des hospitalisations. C'est une très bonne chose». «Où cela coince, c'est que la ministre voudrait geler des lits A et des lits T, mais à Bruxelles, on n'en a pas trop! Les lits sont pleins! Il y a aussi toutes les mises en observation. Et ajoutons encore à



Christian Dejaer, directeur de Gibbis.

cela la situation socio-économique à Bruxelles qui fait qu'il y a davantage de personnes précarisées. Et qui dit précarité, dit plus de risques de troubles psychiques. Nous avons donc davantage de patients atteints de troubles psychiques. De là à devoir les hospitaliser, il y a une marge bien sûr! Mais en tout cas, il y a une forte demande. Dès lors, une intervention est demandée dans un plus grand nombre de cas», poursuit le directeur de Gibbis.

## Le logement: un déterminant de la santé mentale

Le logement constitue certainement un problème de taille pour les patients psychiatriques. «Généralement, ce sont des gens qui ont peu de moyens et qui éprouvent donc des difficultés pour trouver un logement, surtout à Bruxelles où le prix des loyers est élevé. Dès lors, ils ont du mal à quitter les IHP dans lesquelles ils se trouvent. Résultat: il n'y a déjà pas assez d'IHP et elles sont pleines. Dès lors, en amont de cette situation, les hôpitaux qui souhaiteraient faire sortir des patients plus rapidement et les mettre dans une IHP en sont incapables. C'est un peu un effet entonnoir. En amont, on ne parvient pas à vider les lits et les structures de soins», explique Christian Dejaer.

## Que demande le Fédéral?

Quand on se penche sur le nombre de lits par rapport à la population, on observe que la Flandre a un plus grand pourcentage de lits. «On pourrait par exemple y reconvertir une partie des lits T, plus facilement qu'à Bruxelles où ces lits sont remplis», estime le directeur de Gibbis.

A Bruxelles, il est possible de réaliser un petit effort, mais pas l'effort demandé par le Fédéral. «A Bruxelles, il faudrait geler 180 lits psychiatriques. C'est le calcul théorique qui a été effectué par le Fédéral. Mais c'est beaucoup trop. C'est impossible. D'autant plus qu'à Bruxelles, les patients sont plus lourds, comme il en ressort encore du dernier rapport de l'Observatoire de la Santé bruxellois».

## Pistes de solutions

Pour remédier à la situation, Gibbis a avancé plusieurs pistes de solutions lors du symposium.

L'une d'elles est la reconversion de lits C-D dont on sait qu'ils ne sont pas tous

occupés, en lits A, selon la règle 1 lit C-D = 0,73 lit A. On gèlerait ensuite ces lits A obtenus afin de dégager des équivalents temps-plein pour les équipes mobiles.

«Une deuxième piste consisterait à tenter d'obtenir un effort du Fédéral semblable à celui qu'il a fourni pour les réseaux enfants et adolescents, où il n'a pas demandé de geler des lits. Au contraire, la ministre De Block a octroyé des budgets pour engager des ETP pour constituer ces équipes mobiles. Et pour Bruxelles, elle a dégagé des budgets plus élevés parce qu'elle a tenu compte de la situation socio-économique qui influence la santé mentale. Pourquoi ne pas procéder de la même façon pour les adultes?», s'interroge Christian Dejaer.

Enfin, une troisième piste viserait la solidarité entre Régions. «En 2010, le Gouvernement avait reconnu que l'on aurait pu imaginer une certaine solidarité, visant à donner plus de moyens à Bruxelles. Bien sûr, il s'agit d'une proposition sensible...», commente le directeur de Gibbis.

## Conclusion

Pour la fédération hospitalière bruxelloise, il est ainsi impossible de mener une politique fructueuse au niveau des Projets 107 adultes sans un coup de pouce du Fédéral. «Espérons que nous allons enfin être entendus. Une chose est sûre: tout cela est en train de bouger. Le 23 novembre, une réunion doit avoir lieu entre le Cabinet de la ministre De Block et les stakeholders à propos de la situation spécifique des Projets 107 à Bruxelles. Nous ne manquons certainement pas de bonne volonté mais nous voulons souligner les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, en espérant que des solutions seront dégagées», conclut Christian Dejaer. ■

France Dammel

## Répartition inégale des lits hospitaliers psychiatriques en Belgique

2017	Nombre d'habitants/ Belgique	Pourcentage de lits psychiatriques/Belgique	Nombre de lits psychiatriques à Bruxelles
Bruxelles	10,5%	8,4%	1.598
Wallonie	31,9%	27,2%	5.171
Flandre	57,6%	64,4%	12.250
TOTAL			19.019
Bruxelles + les deux Brabants	24,1%	20,9%	3.788
Anvers, Gand, Charleroi, Liège	10,1%	24,1%	4.366

Extrait de la présentation de Christian Dejaer chez ING le 23 octobre 2017.